



Association Pour un Avenir Concerté des Epis et du Raquet

Chèr(es) adhérent(es),

Compte tenu de la situation sanitaire nous ne pouvons fixer la date pour l'assemblée générale 2021.

Nous continuerons à vous tenir informer de nos différentes actions par email et via notre site internet www.apacer.fr.

Le compte rendu financier 2020 sera mis sur le site APACER.

Pour le renouvellement de votre adhésion nous vous proposons d'envoyer votre cotisation de 6 Euros par famille en l'envoyant au président :

M. Philippe Cogez 763 sq. Robert Desnos 59450 Sin Le Noble.

Nous vous invitons à recommander l'APACER à vos voisins et amis.

Avec mes remerciements

Bien amicalement

Le président

Philippe Cogez

Bulletin d'adhésion à l'association << A.P.A.C.E.R >>

Madame et/ou Monsieur.....

Adresse postale : N° Rue.....

Code postal.....Ville.....

Tél fixe.....Tél portable.....

Mail

Souhaite (ent) adhérer à l'association et règle (ent) le montant de la cotisation annuelle, fixée à **6 Euros par famille**, en espèce ou en chèque libellé à l'ordre de l'A.P.A.C.E.R, à déposer chez

Monsieur Philippe Cogez 763 square Robert Desnos 59450 Sin Le Noble